

 COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT	DE 2025-049
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION SÉANCE du 11 décembre 2025	

L'an deux mil vingt-cinq et le onze décembre à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 04 décembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaël LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Franck STARON, Florian MOLLIEX, Christine NALLET, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT, Norbert GUILLARME

Absents excusés : Odile MOUGEOT, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Olivia HILAIRE, Brigitte MONTET, Marine GAUTHIER

Pouvoirs de : Odile MOUGEOT à Danielle MARROU, Bernard BOUDOIRE à Monique JOANNY, Syndie FABRE à Patrick SINTES, Brigitte MONTET à Christine NALLET

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

7.5.1 - Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2026

Rapporteur : Monsieur Guy HOAREAU, Adjoint

Monsieur le Préfet de Vaucluse nous a fait savoir, par courrier en date du 17 octobre 2025, que la commune de ROBION était éligible à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2026.

Cette dotation a pour objet de financer la réalisation de projets d'investissement pour une catégorie d'opérations prioritaires dont notamment le programme « bâtiments communaux et intercommunaux », avec un taux de subvention de 20 à 50% sur un plafond de 1.000.000 € pour les projets dont le montant est supérieur à cette somme.

Le projet présenté au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2026 concerne des travaux d'investissement au sein du groupe scolaire décomposé de la manière suivante :

- Le remplacement des menuiseries (fenêtres) de l'école maternelle qui présentent une forte dégradation créant des pertes de chaleur importante sur le bâtiment scolaire. Il est proposé de les remplacer par des menuiseries neuves répondant aux nouvelles normes énergétiques.
- L'installation de stores qui permettra d'éviter l'apport solaire dans les classes et ainsi répondre à un problème de chaleur et de ventilation dans les classes du groupe scolaire. Face au dérèglement climatique, les établissements scolaires doivent s'adapter pour faire face aux périodes de canicules qui n'ont plus exclusivement lieu pendant les vacances estivales et une attention particulière doit être portée à une température intérieure raisonnable favorisant le système éducatif en évitant le recours à la climatisation.

Le coût prévisionnel de cette opération est de 59 516.91 € H.T. Il vous est proposé de solliciter la DETR pour ce projet, au taux de 50% soit une subvention de 29 758.45 €. 50% du coût prévisionnel HT sera financé par les fonds propres de la commune soit 29 758.45 €.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (20 présents + 4 pouvoirs),

Adopte le projet de remplacement des menuiseries (fenêtres) de l'école maternelle et l'installation de stores dans les classes du groupe scolaire.

Arrête les modalités de financement de ce projet comme suit : 50% du coût prévisionnel HT financés par les fonds propres de la commune, 50% du coût prévisionnel HT financés par la D.E.T.R.

Sollicite un financement DETR au taux de 50% du coût prévisionnel.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

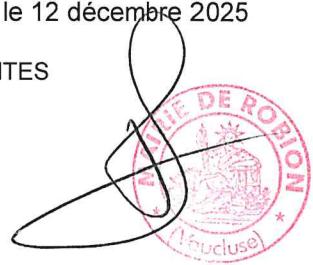
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20251212-AU_2025_049-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2025

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 12 décembre 2025
Le Maire,
Patrick SINTES



La secrétaire de séance
Monique JOANNY